Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260928-DELIB_2026_077-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-077

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 20 heures, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 22 septembre 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Reine LANNÉVAL RIVOAL, M. Sébastien PRAQUIN, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO.

Pouvoirs :

Mme Muriel LE PAGE donne pouvoir à M. Patrick LAMOUR,
M. Luc LESAGE donne pouvoir à M. Claude GUILLOU,
Mme Martine CLAUDEL donne pouvoir à M. Ludivine CRUAU,
Mme Marie PERON donne pouvoir à Mme Sophie HELIAS,
M. Mikhaël POMMIER donne pouvoir à Mme Manon ROSARIO.

Secrétaire de séance : M. Nils GUILLOU

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 30 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 24 juin a été adopté par 35 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 1er octobre 2026 au 1er décembre 2026

PROJET DE FUTUR ÉQUIPEMENT CULTUREL

M. Quentin LE GAILLARD, Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

Grandes orientations du futur équipement culturel de Concarneau et méthode proposée pour construire ce projet structurant destiné à répondre aux besoins culturels du territoire à l'horizon 2032.

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Un constat partagé

Le diagnostic culturel réalisé en 2024 a mis en évidence plusieurs enjeux majeurs :

- une salle de spectacle devenue insuffisamment adaptée aux usages actuels ;
- une école municipale de musique nécessitant une modernisation ;
- l'absence d'un lieu dédié aux arts visuels
- l'absence d'un lieu permettant de valoriser la collection municipale
- un besoin renforcé de lieux de pratique, de diffusion et de rencontre pour les habitants, les associations et les artistes.

Une ambition pour le territoire

Le futur équipement culturel a vocation à constituer :

- un lieu de diffusion culturelle
- un lieu de création artistique
- un lieu d'enseignement et de pratique artistiques
- un lieu de vie et de convivialité
- un lieu d'expression et de créativité pour les jeunes
- un équipement fédérateur ouvert à tous les publics.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260928-DELIB_2026_077-DE

Les principales composantes envisagées

Le projet s'articule autour de plusieurs pôles complémentaires :

Une salle de spectacle modulable répondant aux besoins d'accueil des spectacles vivants et aux exigences des associations afin de disposer d'un équipement culturel structurant à l'échelle de Concarneau et du bassin de vie. Le futur équipement devra permettre de renforcer le rayonnement culturel de la ville tout en offrant un cadre adapté aux spectacles professionnels et aux manifestations locales

- capacité adaptable de minimum 500 places assises à maximum 1 500 places debout
- accueil de spectacles, concerts, théâtre, danse, conférences et événements associatifs
- espaces techniques adaptés à une programmation pluridisciplinaire
- outils numériques et accessibilité renforcée
- salle complémentaire à jauge réduite destinée aux répétitions, résidences artistiques, conférences, rencontres publiques et spectacles intimistes.

Une école de musique modernisée offrant aux habitants un pôle moderne d'enseignement musical permettant de répondre aux besoins actuels tout en anticipant les pratiques artistiques et culturelles de demain

- salles d'enseignement adaptées aux cours individuels et aux pratiques collectives
- espaces de répétition
- espace de diffusion (auditions et restitutions publiques)
- ouverture progressive à d'autres disciplines artistiques
- espaces mutualisés avec la salle de spectacle favorisant les passerelles entre enseignement et diffusion sur scène professionnelle
- complémentarité avec d'autres lieux de pratique répartis sur le territoire communal

Un espace d'exposition permanent dédié aux arts visuels et à la valorisation des collections municipales

- expositions temporaires pluridisciplinaires
- valorisation régulière de la collections municipales
- résidences d'artistes
- actions de médiation culturelle

Un espace associatif polyvalent répondant aux besoins croissants des associations en matière de réunions, de rencontres, de formation, de diffusion et de convivialité

- une salle équipée pour des conférences, assemblées générales et événements associatifs.
- équipements numériques mutualisés (visioconférence, vidéoprojection, wifi)
- gestion souple permettant une utilisation régulière par les associations locales
- espaces favorisant les rencontres entre associations culturelles, sportives, solidaires et citoyennes
- complémentarité avec les autres équipements municipaux existants.

Un lieu de vie et de convivialité ouvert toute l'année, favorisant les rencontres, la mixité des publics et l'appropriation par les habitants

- Hall généreux et accueillant.
- Espaces de détente et de rencontre.
- Café culturel ou espace de restauration légère, associatif
- Wifi public et espaces de travail informels.
- Espaces extérieurs aménagés.
- Programmation gratuite régulière

Un axe jeunesse, lieu privilégié de rencontre entre la jeunesse, la culture, l'innovation et la citoyenneté afin de favoriser l'accès des jeunes à la vie culturelle concarnoise

- espaces de pratiques artistiques libres
- espaces de coworking et de travail collaboratif.
- atelier de création numérique
- accompagnement des projets des jeunes ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260928-DELIB_2026_077-DE

- programmation spécifique adaptée, événements participatifs, scènes ouvertes et rencontres artistiques

Le projet est synthétisé autour des cinq grandes fonctions suivantes : spectacle vivant, enseignement musical et artistiques, arts visuels, vie associative et jeunesse.
Au-delà de la construction d'un bâtiment, il s'agit d'un véritable projet de territoire destiné à renforcer l'attractivité de Concarneau, soutenir le tissu associatif et développer l'accès à la culture pour tous.
L'équipement a vocation à rayonner au-delà de la seule commune de Concarneau en s'adressant à l'ensemble du bassin de vie et en complémentarité avec l'offre culturelle portée par CCA.

Calendrier prévisionnel

Le projet pourrait se développer selon les grandes étapes suivantes :

- 2026 : validation des orientations et du programme fonctionnel
- 2027 : études, programmation et recherche de financements
- 2028 : maîtrise d'œuvre, concours d'architecte
- 2029 : conception détaillée et procédures de marchés
- 2030 : démarrage des travaux
- 2030-2032 : réalisation
- 2032 : ouverture de l'équipement

Premiers éléments financiers

Le coût de l'opération pourrait se situer autour de 25 M€, il s'agit d'un ordre de grandeur à préciser à l'étape d'étude de programmation.
La Ville recherchera les concours financiers de l'État, de la Région Bretagne, du Département du Finistère, de l'Europe ainsi que d'autres partenaires institutionnels

Les enjeux de la période transitoire

Dans l'attente de la réalisation de l'équipement, la Ville souhaite maintenir une dynamique culturelle ambitieuse en s'appuyant sur les équipements et partenariats existants et sur une programmation culturelle « hors-les-murs ».
La cession du bâtiment du CAC pourrait être envisagée, sous réserve que le projet conserve une vocation d'animation et de vie sur le front de mer, au bénéfice des Concarnois et des visiteurs

ANNEXE JOINTE :

- Présentation du projet

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **27 voix POUR**
8 ABSTENTIONS (Mmes RENAULT, LE TENDRE, DUPUY, ROSARIO, MM. LE BRIS, LE BON, LE BRAS, POMMIER)

- Décide de valider les orientations du projet de futur équipement culturel.

A Concarneau, le 1er octobre 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

